



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002715

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Accueil professionnalisé des publics à besoins spécifiques

Présentation de la spécialité

Cette licence, ouverte en 2006, forme des professionnels à l'accueil de personnes handicapées ou âgées ainsi qu'à l'adaptation de produits et de structures, dans toute instance amenée à les recevoir (administrations, activités touristiques, ludiques, culturelles). Elle apporte des compétences d'accueil, d'autonomie, d'initiative. Les métiers visés sont ceux de chargé de mission, d'agent d'accueil, d'animateur et de coordinateur de réseau. La formation, localisée à Beauvais, est portée par la Faculté de philosophie et sciences humaines et sociales, en partenariat avec le lycée Charles de Gaulle de Compiègne. Elle accueille un public en formation initiale et en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|--------------------|
| Nombre d'inscrits (moyenne sur les deux seules années d'ouverture) | 11 |
| Taux de réussite | 91 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 18 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 82 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 39 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales 2 enquêtes de l'établissement | NC 64 % et 27 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle veut répondre à des besoins sociaux, non couverts actuellement, en formant des professionnels qualifiés, en anticipant les offres d'emploi qui devraient devenir importantes du fait de l'accroissement de la demande sociale liée aux personnes handicapées et âgées. Elle présente à ce titre un caractère innovant, mais a rencontré des difficultés pour trouver son public. Sur les quatre dernières années, elle n'a été ouverte que pendant la première et la quatrième, avec des effectifs réduits. Ce problème d'attractivité questionne sur le devenir de cette formation. De plus, aucun dispositif n'est présenté pour développer cette attractivité ni pour faciliter l'accueil dans la formation d'un plus large public.

Le taux de réussite est cependant correct. L'insertion professionnelle est également source de questionnement : sur la dernière année, on relève un taux d'insertion très bas (27 %), associé à une très forte proportion de recherches d'emploi, mais sans que soit précisée la date d'enquête par rapport à l'obtention du diplôme. Les intervenants professionnels, s'ils sont nombreux, assurent un enseignement de très courte durée (hormis l'enseignant de langue des signes français) ; ce qui peut conduire à une pédagogie trop éclectique. De plus, rares sont ceux qui sont professionnels dans les secteurs visés par la licence, notamment le ludique, la culture et le tourisme.

- Points forts :
 - L'anticipation des besoins en qualifications nouvelles.
 - L'adaptation de la formation vis à vis des besoins des milieux professionnels locaux.

- Points faibles :
 - Une sous représentation des secteurs économiques intéressés.
 - Une faible attractivité de la formation.
 - L'absence de dispositifs pour développer et faciliter l'entrée en formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, tout d'abord, de renforcer l'attractivité de la formation par des actions de communication, et la mise en place, le cas échéant, de modules préparant l'entrée en licence professionnelle dans les licences générales, voire d'une unité préparatoire qui homogénéiserait le niveau de publics issus d'horizons divers.

Il conviendrait également de surveiller en conseil de perfectionnement les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, et de proposer des adaptations qui prennent en compte les évolutions rendues nécessaires par les attentes du monde professionnel. On devrait également chercher à renforcer les enseignements des intervenants professionnels, notamment sur les domaines de prédilection de cette formation. L'adoption de conventions de partenariat, avec par exemple la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, l'Assemblée des départements de France, pourrait également consolider l'adossement professionnel de la formation.